



assignation tj malgré règlement dette recouvrement

Par **ainosgrem**, le **23/01/2025** à **13:13**

Bonjour,

une amie a clôturé son compte à la BNP, elle règle un crédit à la consommation à une société de recouvrement IQERA ; elle vient de recevoir une assignation pour convocation au tribunal judiciaire pour le montant total de ce crédit alors qu'elle règle depuis 3 ans

IQERA l'a informé que c'était normal de la part de la bnp, que c'était une démarche judiciaire. elle va donc se rendre à cette convocation.

elle ne comprend pas cette façon de procéder ; doit-elle quand même écrire à la bnp pour leur dire qu'elle règle depuis 3 ans et qu'elle ne leur doit pas ce montant et ce afin d'éviter des éventuels frais de dépens suite à cette audience

Par **miyako**, le **23/01/2025** à **15:19**

Bonjour,

Si elle a un échéancier et qu'elle respecte bien les échéances ,ce n'est pas normal..

Regle t elle régulièrement toutes les échéances??

Que dit exactement l'assignation reçue ??

Cordialement